

Chaque année, la commune de Lévis Saint Nom inscrit à son budget d'investissement, un montant de dépenses pour réaliser les aménagements nécessaires à l'entretien et la mise en valeur du patrimoine communal, des bâtiments et voiries communales. Pour chacune de ces réalisations, des demandes de subventions sont sollicitées auprès de nos partenaires financeurs afin de réduire, dans la mesure du possible, la participation de la commune à 20% ou 30% du coût total des travaux.

Ces aménagements ou travaux ont été dispatchés en plusieurs catégories :

- travaux réalisés de 2008 à 2019,
- travaux prévus en 2020,